

L'ÉCRIT REFLEXIF

Cadrage validé par le comité de direction de l'Inspé et les responsables de la mention

Objet de l'écrit réflexif

L'écrit réflexif permet au stagiaire de se professionnaliser en mettant en œuvre une démarche d'analyse réflexive à partir d'une question professionnelle identifiée lors du stage.

Le stagiaire qui s'investit dans ce travail doit faire preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative. L'écrit réflexif doit révéler des capacités à s'approprier une démarche méthodique d'investigation, à se décentrer de son action afin de pouvoir l'analyser et la comprendre, à s'inscrire dans une dimension critique de l'action.

La réalisation de l'écrit réflexif place le stagiaire en situation de production de connaissances sur les enseignements, les apprentissages et l'éducation, tout en étant au service du collectif dans la mesure où ces travaux seront communicables à une communauté éducative.

Les thématiques choisies concerneront les pratiques enseignantes et/ou les apprentissages des élèves. Les objets choisis pourront être analysés à la lumière des savoirs issus des sciences de l'éducation au sens large (les didactiques des diverses disciplines enseignées à l'école, la philosophie de l'éducation, la sociologie de l'éducation, la psychologie de l'éducation, etc.). Les stagiaires pourraient également être amenés à travailler sur des objets liés au système éducatif, à l'épistémologie des savoirs enseignés, aux compétences de l'enseignant, à la didactique professionnelle, etc.

L'écrit réflexif ne peut pas être un simple compte-rendu d'expérience ou un rapport de stage à visée purement narrative sans prise de distance ni analyse...

La démarche et les caractéristiques de l'écrit réflexif

La démarche mise en œuvre pour réaliser l'écrit réflexif s'appuie prioritairement sur l'expérience du stage et mobilise des contenus relatifs aux différents enseignements¹.

- A partir de l'énoncé d'une thématique, des questionnements plus précis conduisent progressivement à l'énonciation d'une question de départ clairement formulée ainsi qu'aux arguments qui la fondent (travaux déjà réalisés sur le sujet). Cette question de départ émane d'obstacles rencontrés dans la pratique, de besoins avérés, de manques, d'actions envisagées, etc.
- Cette question de départ peut déboucher sur une réflexion approfondie ayant pour but la compréhension d'un problème rencontré (écrit réflexif de type « rétrospectif ») ou sur un projet d'action qui donnera lieu à l'élaboration d'un dispositif, à sa mise en œuvre et à son analyse (écrit réflexif de type « prospectif »).
- Le recours à des ressources théoriques et institutionnelles permettra de définir le cadre dans lequel s'inscrit la question traitée et favorisera une objectivation du propos d'analyse.
- Dans un cadre théorique défini, l'écrit réflexif rétrospectif rendra compte de l'analyse faite du problème posé (inscription du problème dans un contexte, examen rigoureux des réponses pouvant être apportées au problème posé, argumentation, discussion). L'écrit réflexif prospectif rendra compte de l'analyse faite de la mise en œuvre des actions (objectivation et validation par une recherche d'indicateurs de réussite ou d'échec de l'action, argumentation, discussion).

¹ Cf. circulaire n° 2014-068 du 20-5-2014 : « Le mémoire de Master prend appui notamment sur l'expérience acquise au cours du stage. »

- Une bibliographie présentée selon les normes en usage (APA, AFNOR) certifiera l'utilisation de sources théoriques et institutionnelles.

Ces caractéristiques ne constituent en aucun cas le plan-type du produit fini, néanmoins, elles influenceront nécessairement l'écrit final dans son organisation.

L'écrit réflexif remis en fin d'année comportera environ 30 000 signes espaces non comprises (une vingtaine de pages hors bibliographie et annexes).

Le suivi

La période de début du stage doit être l'occasion de cerner des questionnements émergents. C'est à partir de données issues du terrain que les stagiaires pourront progressivement construire une problématique. A cette étape, il s'agit de les accompagner dans un travail de retour distancié et critique sur l'objet « rétrospectif » ou « prospectif ».

Dans cette initiation à la recherche en M2, le travail d'accompagnement prendra la forme d'un suivi collectif et/ou d'un suivi plus personnel. L'accompagnement collectif pourra se faire sous forme de séminaires.

L'écrit réflexif peut être réalisé par un étudiant seul ou par deux étudiants. Dans le cas d'un travail à deux, chaque étudiant produit un écrit final. Il appartient à l'accompagnateur de l'écrit de définir quelles parties du texte pourront être communes et quelles parties du travail devraient être logiquement plus conséquentes (environ 45 000 signes) ; au minimum, chaque étudiant rédigera une introduction et une conclusion individuelles. Tout travail commun donnera lieu cependant à deux soutenances distinctes.

L'évaluation de l'écrit réflexif

Le travail sur l'écrit réflexif a une visée formative : la formation à et par la recherche se définit autant par le processus de construction du problème que par l'écrit auquel il aboutit.

La soutenance s'effectue devant un jury. Celui-ci est composé de deux ou trois personnes, dont l'accompagnateur de l'écrit². Il est à la charge de l'accompagnateur de constituer le jury et de désigner un président.

La qualité et la mobilisation des références théoriques, la pertinence de la méthodologie adoptée et l'intérêt professionnel du travail réalisé constitueront les axes d'évaluation. La note obtenue pour l'UE tiendra compte de l'écrit produit et de la soutenance.

² Cf. circulaire n° 2014-068 du 20-5-2014 : « Les tuteurs auront également un rôle à jouer conjointement dans la construction de la liaison entre le stage et le mémoire : dans la mesure du possible, ils porteront un regard croisé sur le mémoire, la formulation de sa problématique en lien avec un enjeu professionnel et participeront à la soutenance du mémoire ».